



Les différentes législations fiscales en matière de crypto-monnaies

Actualité législative publié le 27/01/2025, vu 130 fois, Auteur : [Yanis MOUHOU](#)

La fiscalité des crypto-monnaies varie largement en fonction des juridictions, les gouvernements ayant des approches variées en matière de traitement des transactions et des gain

L'essor des **crypto-monnaies** a radicalement changé le paysage économique mondial, soulevant d'importantes questions fiscales pour les autorités nationales. Bien que les crypto-actifs présentent un potentiel d'innovation dans de nombreux secteurs, leur traitement fiscal varie considérablement selon les juridictions. Cette disparité est due à une combinaison de facteurs, dont la reconnaissance des crypto-monnaies comme monnaie ou bien, l'intégration des transactions en crypto-monnaies dans les systèmes fiscaux existants, et les défis uniques liés à leur nature décentralisée et numérique.

Cet article explore les principales approches fiscales des **crypto-monnaies** dans différentes juridictions à travers le monde, en mettant l'accent sur les États-Unis, l'Union Européenne, le Japon, la Chine, et quelques autres pays clés.

1. Les États-Unis : Fiscalité des Crypto-monnaies et Conformité à la Réglementation Fiscale

Aux États-Unis, la fiscalité des crypto-monnaies a évolué progressivement au fur et à mesure de leur adoption croissante. L'**Internal Revenue Service (IRS)**, l'agence fédérale des impôts, a défini les crypto-monnaies comme des **propriétés** plutôt que des devises. Cela a des implications fiscales importantes, notamment en ce qui concerne les **gains en capital** et les **revenus** générés par leur utilisation.

a. Gains en Capital

Lorsqu'un individu ou une entreprise vend ou échange une crypto-monnaie pour un gain, la transaction est soumise à l'impôt sur les **gains en capital**. Si la crypto-monnaie est détenue pendant plus d'un an, le taux d'imposition est **réduit**, correspondant au taux des gains en capital à long terme. Les transactions courtes (moins d'un an) sont soumises au taux plus élevé des gains en capital à court terme, qui est le même que le taux d'imposition ordinaire.

b. Transactions de Crypto-monnaies : Taxation des Revenus

En outre, si un particulier reçoit des crypto-monnaies en paiement de biens ou services, l'IRS considère cette transaction comme un revenu imposable, basé sur la juste valeur marchande de la

crypto-monnaie au moment de la réception. Par exemple, si un travailleur freelance reçoit un paiement en Bitcoin, ce montant est soumis à l'impôt sur le revenu.

c. Exigences de Déclaration

L'IRS a mis en place des **obligations de déclaration** strictes pour les contribuables détenant des crypto-monnaies. Sur les formulaires fiscaux, les contribuables doivent répondre à la question « Avez-vous vendu, échangé, ou reçu des crypto-monnaies ? », et fournir des détails sur les transactions effectuées, y compris le montant et la date.

d. Régulations des Plates-formes et des Transactions

Les plateformes d'échange de crypto-monnaies doivent fournir des informations sur les transactions réalisées par les utilisateurs, permettant ainsi à l'IRS de traquer les gains non déclarés. De plus, l'IRS impose une **obligation de reporting des transactions supérieures à 10 000 USD**.

e. Évasion Fiscale et Sanctions

L'IRS a également mis en place des mesures pour contrer l'**évasion fiscale**, notamment en poursuivant les citoyens américains qui utilisent des crypto-monnaies pour dissimuler des revenus ou des gains à l'étranger. Les sanctions en cas de non-déclaration ou de fraude fiscale peuvent inclure des amendes sévères, des pénalités et des peines de prison.

2. Union Européenne : Harmonisation Progressive de la Fiscalité des Crypto-monnaies

L'**Union européenne** (UE) a adopté une approche plus progressive concernant la fiscalité des crypto-monnaies. Contrairement aux États-Unis, où la fiscalité repose principalement sur les **gains en capital**, plusieurs pays de l'UE suivent une approche plus uniforme avec l'objectif de minimiser les **obstacles à l'adoption** des crypto-monnaies tout en assurant des règles fiscales claires.

a. La TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) et Exonération

En 2015, la **Cour de justice de l'Union européenne** a statué que l'échange de crypto-monnaies devait être **exonéré de la TVA**. Cela signifie que les transactions impliquant des crypto-monnaies, telles que l'achat de biens et services avec du Bitcoin, sont exemptées de **TVA**, à condition qu'elles soient considérées comme des transactions monétaires.

b. Imposition des Gains en Capital

Les pays de l'UE, comme la **France**, l'**Allemagne** ou le **Royaume-Uni**, suivent généralement un régime de **gains en capital** pour les crypto-monnaies. Par exemple, en **Allemagne**, les crypto-monnaies détenues pendant plus d'un an sont exemptées d'impôt sur les gains en capital, tandis qu'en **France**, les gains sont soumis à un impôt forfaitaire sur les **plus-values**, mais peuvent bénéficier de certains abattements.

c. Directive 2018/843 (5e Directive sur le Blanchiment d'Argent)

La **Directive 5 AML** (anti-blanchiment d'argent) impose des obligations de **KYC/AML** aux plateformes d'échange de crypto-monnaies, mais elle ne traite pas directement de la fiscalité des crypto-actifs. Cependant, cette réglementation influence indirectement la taxation en rendant plus facile pour les autorités fiscales de suivre les transactions et les utilisateurs des crypto-monnaies.

3. Japon : Un Système Fiscale Transparent et Détaillé

Le **Japon** est l'un des pays les plus avancés en termes de régulation des crypto-monnaies, notamment sur le plan fiscal. Les crypto-monnaies sont reconnues comme des **biens** et sont soumises à une taxation sur les **gains en capital**.

a. Imposition des Gains en Capital

Le Japon impose les gains réalisés sur les crypto-monnaies à un **taux d'imposition spécifique** sur les revenus personnels (généralement autour de 15 à 30 %), avec un traitement similaire à celui des **actions**. Les **plus-values** réalisées sur la vente de crypto-monnaies sont donc soumises à l'impôt sur le revenu, et la durée de détention n'a pas d'impact sur le taux d'imposition.

b. Imposition des Revenus

Les **revenus générés par le mining** ou par la vente de biens/services payés en crypto-monnaies sont également imposés. Si un individu ou une entreprise reçoit des crypto-monnaies en échange de biens ou services, le montant est traité comme du revenu **ordinaire** et est soumis à une imposition sur le revenu.

4. Chine : Une Fiscalité Absente mais Stricte sur les Activités

La **Chine** a une politique plus restrictive concernant les crypto-monnaies, avec des **interdictions sur les échanges de crypto-actifs** et des **régulations strictes sur le mining**. La Chine n'a pas encore mis en place de fiscalité spécifique pour les crypto-monnaies, mais les autorités surveillent activement l'usage des crypto-actifs.

a. Contrôles des Transactions

La Chine met en place des mesures rigoureuses pour contrôler les transactions transfrontalières en crypto-monnaies, notamment en imposant des restrictions aux échanges transnationaux. Cependant, il n'existe pas de cadre fiscal clair en ce qui concerne les **gains en capital** ou la **taxation des revenus** issus de la crypto.

5. Autres Juridictions : Singapour, Suisse, et Malte

a. Singapour

Singapour est reconnu pour son approche favorable aux crypto-monnaies. Le pays ne taxe pas les **gains en capital** et n'applique pas de **TVA** sur les transactions en crypto-monnaies. En revanche, les revenus générés par le mining ou par l'usage des crypto-monnaies sont soumis à l'impôt sur le revenu des entreprises ou des particuliers.

b. Suisse

En Suisse, les crypto-monnaies sont traitées comme des **biens privés** et sont donc soumises à l'impôt sur les **plus-values**. Cependant, elles bénéficient de **traitements fiscaux favorables**, en particulier dans des zones comme le canton de Zug, qui est devenu un centre d'attraction pour les entreprises de blockchain et de crypto-monnaies.

c. Malte

Malte, un autre centre de la **blockchain**, impose une **taxation des gains en capital** sur les crypto-monnaies, mais permet aux investisseurs de bénéficier de régimes fiscaux avantageux, notamment pour les **mining** et les **ICO**.